

ISLAM : DROIT, FINANCE ET ASSURANCE

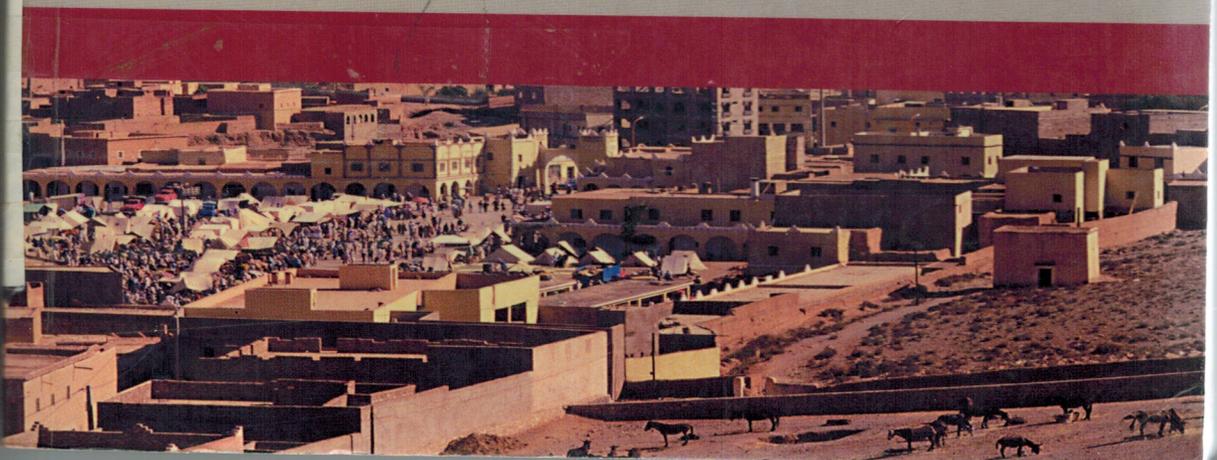
Jacques Charbonnier

Préface de
Louis Augustin Barrière

Cahiers financiers



larcier



ISLAM : DROIT, FINANCE ET ASSURANCE

Les récentes décennies se caractérisent par maints changements, dont le réveil de l'Islam politique et le renouveau de la pensée islamique ne sont pas les moindres.

En matière économique, la finance et l'assurance islamiques, filles d'un système étroitement inspiré du droit et des principes éthiques émanant de la parole de Dieu et diffusés par le Prophète Mahomet, plongent certes leurs racines dans un passé vieux de plus de quinze siècles. Mais si anciens que soient leurs fondements, le droit musulman et la doctrine économique de l'islam qui en découle ont néanmoins conservé une grande actualité, et leurs enseignements se révèlent d'une extrême simplicité : faire preuve d'honnêteté dans les transactions, accorder à chacun son dû tout en réservant aux nécessiteux leur juste part, éviter les possessions ostentatoires, consommer avec frugalité en se gardant de tout excès et se montrer patient dans l'adversité.

Le présent ouvrage est axé sur la démonstration que cette morale se trouve à l'origine de la création des banques et des entreprises d'assurance islamiques et se reflète dans les rapports qu'elles entretiennent avec leurs clients, ces derniers bénéficiant de garanties d'ordre théologique grâce au visa décerné, par des conseillers religieux nommés à cet effet, aux produits et aux services offerts.

Né dans le courant des années 1960 pour la finance et à la fin des années 1970 pour l'assurance, ce mouvement a évolué de façon intéressante et va sans doute connaître d'importants développements sur des marchés qui revendiquent plus d'un milliard de croyants. On peut dès lors se demander si, conçues et pratiquées sur les bases évoquées, la banque et l'assurance islamiques ne représentent pas à terme une solution possible aux dérives de systèmes conventionnels dont certains utilisateurs ont tendance à se détourner.

“ Jacques Charbonnier est docteur en droit de l'Université Jean Moulin - Lyon 3, avec une thèse sur les institutions et les pratiques d'assurance en Afrique du Nord, des origines à nos jours (Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 2007). Il a travaillé dans différentes sociétés d'assurance françaises ou étrangères et a enseigné à l'Institut des Assurances de Lyon, Université Jean Moulin - Lyon 3, à l'Institut International des Assurances de Yaoundé ainsi qu'à l'Institut du Management des Risques de Bordeaux, tout en animant en France, au Maghreb, en Afrique et au Vietnam des séminaires de formation continue sur le risk management, le marketing en assurance, l'organisation des sociétés d'assurance, l'audit des assurances et la prévention des accidents du travail, thèmes sur lesquels il a écrit une quinzaine d'ouvrages et de nombreux articles de revue.

www.larcier.com • www.stradalex.com

ISFINAS
ISBN 978-2-8044-4018-3
ISSN 2030-9856



9 782804 440183

